

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2438**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Maintenance des matériels option tracteurs et matériels agricoles

Nouvel intitulé : Maintenance des matériels option A: Matériels agricoles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : Commission professionnelle consultative Métallurgie instituée auprès du ministre chargé de l'éducation nationale	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

### Niveau et/ou domaine d'activité

**V (Nomenclature de 1969)**

**3 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

252 Moteurs et mécanique auto

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'activité du titulaire du CAP Maintenance des matériels option tracteurs et matériels agricoles s'articule autour des 3 champs fondamentaux de la maintenance : -Préparation de l'intervention,

-Réalisation de l'intervention,

-Restitution du matériel.

Le titulaire du diplôme est capable de réaliser :

-Des opérations de montage et de préparation de matériels (neufs ou occasion),

-Des opérations de maintenance préventive systématique des matériels,

-Le remplacement d'ensembles et de sous-ensembles en autonomie,

-Le remplacement d'organes sur des circuits électriques, hydrauliques et pneumatiques,

-La réalisation de contrôles simples,

-Le remplacement d'éléments courants et des réglages de base,

-Les essais pour valider les différentes fonctionnalités du matériel.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle maintenance des matériels option tracteurs et matériels agricoles est amené à exercer ses activités dans la maintenance, le service et la location des matériels. Les principaux secteurs susceptibles de l'accueillir sont :

· Les artisans ruraux,

· Les concessionnaires et entreprises de distribution des matériels,

· Les entreprises de location des matériels,

· Les entreprises de service et de maintenance des matériels,

· Les services matériels d'entreprises de travaux agricoles,

· Les entreprises ou collectivités utilisatrices des matériels.

mécanicien en matériels agricoles

### Codes des fiches ROME les plus proches :

I1603 : Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Analyse fonctionnelle et technologique,

Réalisation d'interventions sur un matériel ou un équipement,

Français, Histoire - Géographie- Enseignement moral et civique,

Mathématiques, sciences,

Éducation physique et sportive.

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Décret n° 2002-463 du 4 avril 2002

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 22 juin 2004, dernière session 2017

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Base reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

##### Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

##### Lieu(x) de certification :

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :

CAP Mécanicien en tracteurs et matériels agricoles

**Certification suivante :** Maintenance des matériels option A: Matériels agricoles